



Le bailleur refuse de changer les radiateurs

Par **nicole08bleu**, le **08/01/2011 à 09:54**

Bonjour,
Je suis locataire d'un F4 appartenant à Espace-Habitat depuis 1996 - régis par la convention du 20/11/1979 - ces appartements ont plus de 25 ans - il y a plusieurs années, une pétition a été faite pour que soit changé les convecteurs, sans résultat - en 2010, nouvelle pétition : le bailleur a fait venir une employée afin de vérifier les températures et constater que nous sommes chauffés par le tuyau d'eau chaude, les convecteurs restant froids;
On nous a proposé de remplacer 1 de nos convecteurs par un "vrai" radiateur (c'est chose faite pour moi) et c'est tout : impossibilité de tous les changer parce que ça nécessite de refaire l'installation (2 tuyaux au lieu d'un actuellement) et de changer la chaudière qui ne sera plus assez forte.....et comme il y a tous les appartements à refaire, c'est trop cher....et il y a eu d'autres travaux de faits (fenêtres, toiture) et le parking en cours.
Ca veut dire que je dois chauffer mon appartement avec 1 seul radiateur (j'en ai 6), enfin nous sommes tous dans le même cas !
Que puis-je faire légalement ?
Merci